

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE
CHIRURGIE ET PROTHESES IMPLANTOLOGIQUES
UFR : FACULTE DE MEDECINE RENE DESCARTES
UNIVERSITE PARIS5

POUR LES INSCRIPTIONS 2014

Durée 2 ans

Coordinateur G Princ

Directeur Pr D Ginisty

Durée 2 ANS

Effectifs : 10 étudiants

Secrétariat : service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale

Groupe Hospitalier Paris St Joseph 185 Rue Raymond Losserand 75674 PARIS

Courriel : gprinc@hpsj.fr

OBJECTIFS

Formation théorique et pratique à l'implantologie, y compris la chirurgie osseuse pré-implantaire tant dans ses aspects fondamentaux que dans ses aspects chirurgicaux et prothétiques spécifiques.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ les candidats ayant obtenu le DES de stomatologie ou l'équivalence de ce diplôme, ou ayant obtenu la qualification en stomatologie par le Conseil National de l'Ordre des Médecins après avis des commissions de qualification, et inscrits au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.
- ▶ les candidats ayant obtenu le DESC de chirurgie maxillo-faciale.
- ▶ les candidats titulaires du diplôme de Docteur en chirurgie dentaire et inscrits au Conseil de l'Ordre des chirurgiens dentistes
- ▶ les titulaires d'un diplôme étranger permettant d'exercer la stomatologie ou l'odontologie dans leur pays.
- ▶ les chirurgiens dentistes étrangers sur justification de leurs diplômes
- ▶ les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le Directeur de l'U.F.R.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur de l'enseignement après examen du dossier comportant un curriculum vitae, une lettre de motivation.

(Date limite de dépôt des demandes : 13 juin 2014)

ORGANISATION

Volume horaire : 360 heures réparties sur deux années universitaires

Aucune absence non justifiée n'est autorisée

Contrôle des connaissances :

L'examen de fin de première année comporte :

- ▶ deux épreuves écrites anonymes, l'une d'anatomie, l'autre d'implantologie (d'une durée de 3 heures), notées de 0 à 20. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne à l'ensemble des deux épreuves sont autorisés à s'inscrire en deuxième année.

L'examen de fin d'études comporte :

- ▶ une épreuve écrite de thérapeutique implantaire d'une durée de 2 heures notée de 0 à 20.
- ▶ une épreuve clinique notée de 0 à 20 avec soutenance du mémoire.

Pour être autorisé à subir l'épreuve clinique et la soutenance d'un mémoire, les candidats doivent avoir obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite.

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 20 sur 40 sont déclarés admis au Diplôme d'Université de Chirurgie et Prothèses implantologiques.

UNE SEULE SESSION ANNUELLE

PROGRAMME

Sous réserve de modifications

Le Diplôme d'Université de Chirurgie et Prothèses Implantologiques comporte des enseignements pratiques et théoriques :

- ▶ Des cours théoriques portant sur l'anatomie de la face, la physiologie, la pathologie, la pharmacologie, l'anatomo-pathologie, la chirurgie buccale, la stérilisation, la psychologie, l'imagerie, les biomatériaux, les diverses formes d'implants, les divers modes d'implantation, la paro-implantodontie, l'occlusodontie, la prothèse sur implants, les complications, les incidences médico-légales.
- ▶ Des staffs : étude de cas cliniques et propositions implantaires.
- ▶ Des stages cliniques : examen clinique, assistance aux interventions chirurgicales, aide opératoire, participation aux réalisations prothétiques.
- ▶ Des travaux pratiques.